



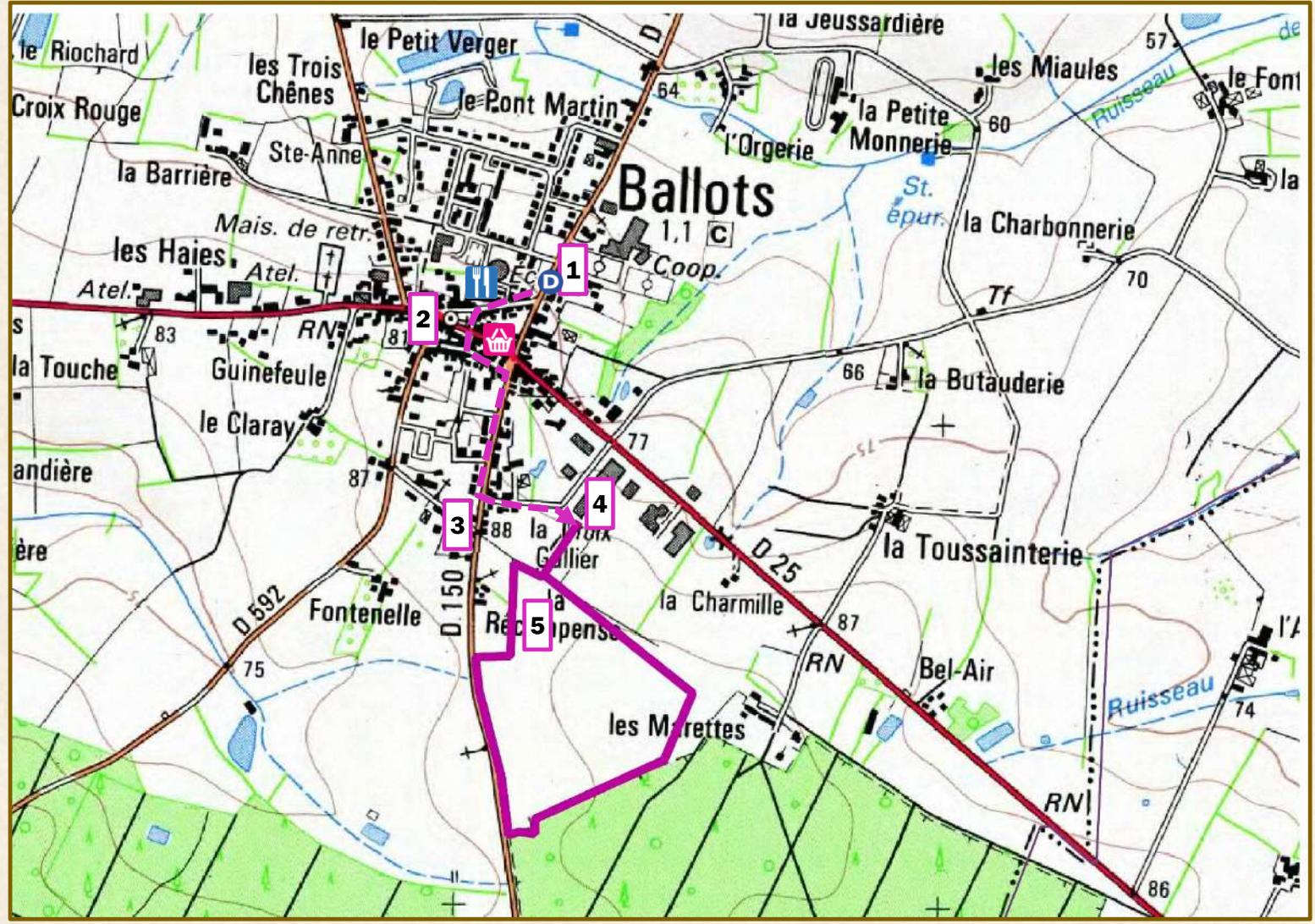
- Boucle de la Forêt - Ballots
- 100 % de Chemins Verts
- Distance : 1.7 km
- Durée : 35 mn

**Départ :**

**D** Parking Bourg de Ballots, route de Cossé le Vivien

**Boucle de la Forêt**

Accès au circuit :  
- 900 m du parking



Balisage

Restaurant

Boulangerie/Épicerie



Boucle de la Forêt - Ballots

100 % de Chemins Verts

Distance : 1.7 km

Durée : 35 mn



## CIRCUITS DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES

**1** Du haut du parking prendre à droite la Rue de Paris, puis tourner à gauche dans la rue de la Poste, derrière l'église (rue en sens unique).

**2** Arrivé sur l'axe principal, le traverser et prendre la rue du Presbytère, en face à côté de la superette. Prendre ensuite à gauche la rue Joseph Rivière. A l'intersection avec la route de la Selle Craonnaise, prendre à droite et remonter la rue sur 260 m.

**3** Tourner à gauche dans la rue de la Forêt. La rue tourne à gauche. Dans le virage prendre à droite dans la zone artisanale.

**4** A droite, avant la déchetterie, prendre le chemin vert.

**5** La bouche du circuit de la Forêt de 1.5 km démarre une centaine de mètres plus loin.

Prendre à gauche et poursuivre sur le chemin herbeux situé entre deux champs pendant environ 400 m. Là, le chemin décrit un virage vers la droite. Le suivre.

Poursuivre sur le chemin pendant environ 520m pour rejoindre la lisière de la forêt (en la laissant sur la gauche) puis le chemin qui longe la D 150 (route de la Selle-Craonnaise).

Tourner à droite et longer la D 150 pendant environ 370 m.

Là, le chemin tourne à droite, le suivre. Après à peine 75 m le chemin tourne à gauche puis. Continuer ensuite entre les arbres pendant environ 200 m jusqu'à arriver à un croisement avec un autre chemin.

Tourner à droite, faire à peine 60 m pour retrouver le début de la boucle et tourner à gauche pour retourner au point de départ



Plan d'eau communal